

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 32/1 (2005)

DOI: 10.11588/fr.2005.1.61688

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Götz-Rüdiger TEWES, *Die römische Kurie und die europäischen Länder am Vorabend der Reformation*, Tübingen (Max Niemeyer) 2001, X-470 p. (Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, 95).

Le titre du livre de Götz-Rüdiger Tewes, une fois passé dans les bibliographies, pourrait tromper à première vue plus d'un historien par sa formulation très générale. Ce n'est pas un énième panorama de la crise de la chrétienté à la fin du Moyen Âge. C'est à la fois moins et plus: une thèse de doctorat centrée sur un aspect particulier, celui des revenus pontificaux liés à l'exercice des prérogatives spirituelles, et surtout à la collation des bénéfices, entre 1455 et 1521. Mais, en prenant de face une documentation considérable, de prime abord assez aride et répétitive, à force de méthode et de sagacité, l'auteur arrive à des résultats d'une large portée. Son analyse des mécanismes politiques, institutionnels et financiers, pleine de rebondissements, aboutit à une interprétation neuve et séduisante de la géographie religieuse européenne telle qu'elle se traduira dans la Réforme.

À une histoire qui a longtemps été écrite dans des cadres nationaux, soit à partir de sources nationales soit en extrayant des archives du Vatican, à titre complémentaire, ce qui pouvait intéresser chaque nation en particulier, G.-R. Tewes oppose avec raison sa démarche comparative: cette documentation centralisée, étudiée selon sa logique intrinsèque, offre le moyen longtemps négligé de mesurer ce qui distingue les nations dans un cadre de référence commun, et ainsi d'envisager une histoire à la dimension de l'Europe occidentale qui ne soit pas la somme de chroniques partielles. En mesurant le flux des bulles, des brefs et de l'argent, il s'est proposé de chiffrer l'intensité relative des rapports entre Rome et les différents pays (correspondant ou non à des entités politiques). À l'opposé d'un rapport à sens unique, pour ne pas dire oppressif, cher à une ancienne imagerie partisane de la Réforme, il s'agit aussi de souligner la réciprocité de ces liens où toutes les parties, papes, rois, princes et clercs, à des degrés divers et variables, ont trouvé leur intérêt.

La construction du livre en fait une brillante illustration de l'approche sérielle et statistique comme moyen heuristique. Les chiffres bruts y sont d'abord relevés sans autre hypothèse apparente qu'une disparité quantitative entre les régions; or les résultats présentent des problèmes inattendus. La suite du livre s'emploiera donc à les résoudre, à la fois par des dépouillements complémentaires et par une enquête plus classique sur les facteurs proprement historiques: les structures, les circonstances et les individus.

La première partie est ainsi le résumé synthétique d'un dépouillement massif, portant à titre de sondage sur trois pontificats, Calixte III (1455-1458), Innocent VIII (1484-1492) et Léon X (1513-1521), soit quelque soixante-dix mille bulles analysées au moyen des *Indici* du XVIII^e siècle, décomptées selon les diocèses intéressés, les matières et les personnes. Quelques faits émergent déjà: la prépondérance écrasante des matières bénéficiales; la divergence entre les matières et entre les types de bénéfices concernés selon les pays; la part minoritaire et assez stable du cumul (concentré dans le milieu des curiaux, surtout espagnols) et le groupement des bénéfices dans la région d'origine du titulaire, qui dément les plaintes françaises ou allemandes contre l'invasion de clercs étrangers. Quant à la répartition entre pays, on note surtout la progression irrésistible des affaires françaises, face à la complète stagnation, à un niveau toujours plus modeste en proportion, des rapports avec l'Allemagne.

L'Allemagne était d'emblée au centre de la problématique comparative de l'auteur, mais, chemin faisant, le cas de la France s'impose de plus en plus au premier plan. Toute l'étude qui suit est sous-tendue par le contraste ainsi mis au jour entre la fille aînée et la mal aimée. Il s'agit en particulier de résoudre la contradiction flagrante entre cette explosion des affaires bénéficiales françaises (sous-estimée tant que les historiens n'ont pris en compte que les bénéfices les plus prestigieux au détriment des paroisses et prieurés) et les principes censés régir les rapports avec Rome depuis la Pragmatique Sanction de 1438.

La seconde partie dresse précisément le cadre politico-juridique des relations, marqué par des conflits et des accords plus ou moins bien connus selon les régions: aux règles de la chancellerie pontificale s'ajoutent ou se substituent les concordats négociés depuis le début du XV^e siècle et les privilèges concédés à certains princes, voire une fermeture unilatérale comme en Angleterre. Le cas français est le plus complexe, la Pragmatique Sanction gallicane ayant été altérée dans ses principes et dans son application, à un degré jusqu'ici incertain, par son abrogation provisoire en 1461 et par le concordat d'Amboise, conclu en 1472 mais jamais enregistré par les parlements – sans compter les conditions particulières faites aux ducs de Bretagne et de Bourgogne. À ces facteurs s'ajoutent les distances, celles de la géographie physique (qu'il faudrait sans doute mieux pondérer selon les voies de circulation: par mer, Narbonne est infiniment plus proche que Riga pour un Romain du XV^e siècle); et celles d'horizons qu'on pourrait dire sociaux, voire mentaux, traduits ici en deux notions symétriques, mesurées à travers des catégories spécifiques de documents: les *Zuwendungsräume*, soit les espaces d'où l'on sollicite les bulles, et dont le pape et la Curie ont donc une «perception réactive»; et les *Interessenräume*, soit ceux auxquels Rome manifeste son intérêt *motu proprio*, par les brefs curiaux.

G.-R. Tewes relit donc ses résultats statistiques règne par règne en ajoutant les brefs aux bulles pour mieux éclairer le jeu changeant des facteurs politiques. Au centre de toute l'évolution se trouve la croissance des appareils d'État, que les princes nourrissent en grande partie par la distribution contrôlée des revenus des bénéfices ecclésiastiques. L'examen minutieux de circuits parfois retors montre par exemple comment on a pu se transmettre nombre de bénéfices de parent à parent, selon des stratégies caractéristiques du milieu des offices. Une résignation entre les mains du pape et suivie d'une collation appuyée par le roi sert ainsi à court-circuiter collateurs ordinaires et élections. Dans ce contexte, on commence à voir à la fois les ambiguïtés de la monarchie française et les handicaps que cumule l'Empire. S'y ajoute évidemment que, dès avant 1494, la France pèse aussi de plus en plus lourd dans la diplomatie italienne, tout particulièrement dans les manœuvres d'Innocent VIII contre Naples.

Les chiffres déjà rassemblés sont enfin croisés avec la mesure des flux financiers du XV^e siècle, prise dans les registres de la Chambre apostolique, ceux des annates et des *introitus et exitus*, des obligations et des résignations (le règne de Pie II complète ici celui de Calixte III). En dépit de distorsions en partie imputables à la variété des délais et procédures de paiement, les rapports généraux entre les régions ne sont pas encore bouleversés. Sous Léon X les choses prennent cependant une tout autre tournure. La part des intérêts italiens, d'une manière générale, a augmenté en corrélation avec le poids de l'État pontifical dans les revenus (*i. e.* le temporel contre le spirituel) et avec le gonflement démesuré de la *familia*. Mais le plus étrange concerne la France: les annates des paroisses, prieurés et canonicats s'effondrent. Effet d'interdictions royales plus strictes, de bulles de provision restées sans effet? Nullement: mais un tour de passe-passe politico-financier, dont G.-R. Tewes démonte à merveille les rouages. Passant de la macro- à la micro-histoire, et des documents romains à ceux de Florence, il démasque les acteurs de ce jeu dans les circuits bancaires lyonnais des Médicis et de leurs amis, révélant ainsi un pan secret des relations entre Louis XII, François I^{er}, Florence et Rome, caché à l'«opinion publique» et aux sourcilleux parlementaires eux-mêmes. En bref, un proche des Médicis, Leonardo Bartolini, avança à la Chambre en 1513–1515 un total de trente-cinq mille florins et obtint en échange l'expédition des bulles de France avec les revenus afférents. Cette manœuvre, négociée sans doute par Claude de Seyssel en 1513, mettait fin *in petto* à l'affrontement du règne de Jules II; mais c'était aussi abolir de fait la Pragmatique Sanction en anticipant sur le concordat de 1516 – dont François I^{er} a gardé tout le mérite depuis. Accessoirement, du moment que la Curie perdait le contrôle final de la régularité des opérations, Bartolini servit peut-être aussi à couvrir des mouvements de bénéfices entachés

de simonie. Même les Fugger, servant de relais à la Chambre de Léon X pour l'Europe du Nord, n'eurent jamais les mains aussi libres. On peut seulement regretter que G.-R. Tewes perde un peu de vue la période qui suit le concordat de Bologne, dont on aurait aimé voir mesurer et commenter par comparaison les effets. Il a toutefois repris plus largement l'ensemble du règne, comme l'exigeaient ses découvertes, en organisant dès 1999 un colloque plein de nouveautés, qui a également paru depuis: *Der Medici-Papst Leo X. und Frankreich. Politik, Kultur und Familiengeschäfte in der europäischen Renaissance* (éd. G.-R. Tewes et Michael Rohlmann, Tübingen 2002).

Le livre se confronte enfin aux arguments traditionnels de l'histoire de la Réforme en reliant les *gravamina* adressés de toute l'Europe à la papauté de la Renaissance, pour souligner l'écart entre la réalité des faits et leur représentation par les contemporains. Celui-ci exprimerait essentiellement un déséquilibre européen dans les relations avec Rome, fondées, comme on l'a vu, sur le principe *do ut des*. L'Allemagne paie à Rome moins que ses voisins, mais en retire moins encore. En France comme en Espagne, le strict contrôle gouvernemental des résignations et collations, par des moyens législatifs différents, attentivement détaillés par l'auteur, vise à assurer la préférence aux nationaux et assure globalement la rentabilité politique et financière du système. Nulle part on ne constate d'invasion de bénéficiaires étrangers – dans la France du XV^e siècle les précautions du gouvernement ne visaient d'ailleurs guère les Italiens mais les Bourguignons. Quant au cumul et à la non-résidence, qui pèsent si lourd dans l'historiographie alors que les contemporains ne s'en plaignaient pas tant, ils étaient probablement compensés, comme l'ont dit quelques études plus récentes, par l'abondance des vicaires et chapelains. Au total, G.-R. Tewes suggère non sans provocation que, si Luther avait pu cumuler trois prieurés et cinq paroisses puis les distribuer entre ses neveux en se réservant les revenus, il n'en aurait pas tant voulu à la Grande Prostituée; et que les princes allemands auraient été plus fidèles à Rome s'ils avaient pu canaliser quelques bénéfices vers leurs fidèles. Le Midi français, avant de devenir huguenot, a aussi relativement peu bénéficié des flux dirigés par la royauté vers les diocèses septentrionaux.

Sans doute, personne ne prétendra que les facteurs ainsi mis au jour soient les seuls déterminants. Ils méritent cependant d'être sérieusement pris en compte et amplement discutés, y compris en creusant les corrélations avec d'autres indices. L'originalité de la démarche est ici soutenue par une ardeur intellectuelle que l'on sent aussi bien dans la vivacité de l'écriture, mais au vu de l'ampleur des conclusions, une critique pondérée demandera sans doute d'autres vérifications encore sur des points divers. Par exemple, comment les parlementaires pouvaient-ils ignorer que les annates et services se payaient chez Bartolini, tandis que les clercs concernés, jusque dans leurs propres familles, devaient bien le savoir? Ou bien les officiers auraient-ils fait, comme le roi, «sembler de rien»? La géographie historique, en partie sous la contrainte des comparaisons diachroniques, est aussi un peu brutalisée: l'ensemble bourguignon interfère avec ses voisins et on peut contester le rattachement à l'ensemble «France», dans cette période, de Toul et Verdun ou de la Savoie. L'indication des très nombreux toponymes et anthroponymes, obligée d'hésiter entre le latin approximatif des sources et divers vernaculaires, peut aussi être à l'occasion complétée ou reprise (Montmajor pour *Mons Major* p. 273; *Senomania* p. 337 est mis pour *Cenomania*, donc le Maine plutôt que la Champagne ...).

Mais au total, ces détails ne sauraient remettre en cause la pertinence générale des résultats, soumis tout au long à de judicieuses contre-épreuves documentaires et statistiques, ni leur potentiel de subversion historiographique, au-delà même de la période considérée. Inversement, trois précieux index des personnes, lieux (par diocèses) et matières, en sus des passages du texte consacrés à des cas individuels (par exemple sur le chancelier Rolin ou le cardinal Balue), feront aussi de ce travail une mine de renseignements inédits pour toutes

sortes de recherches monographiques. À ce double titre il mérite une place de choix dans la bibliothèque de l'histoire européenne.

Marc H. SMITH, Paris

Christine LEBEAU (Hg.), *L'espace du Saint-Empire. Du Moyen Âge à l'époque moderne*, Strasbourg (Presses Universitaires de Strasbourg) 2004, 280 S. (Sciences de l'histoire).

Die binnendeutsche Forschung pflegte sich des Begriffs »Geschichtslandschaft« zu bedienen, wenn es um die Wirkkräfte ging, die einen historischen Raum ausmachten, dessen Ausdehnung dabei zu thematisieren, aber nicht unbedingt definitiv zu fixieren war. Auf die europäische Ebene transponiert, begrüßt man, daß in dieser Hinsicht die französische Sprache für das Alte Reich den Begriff »espace« anbietet, dessen Bedeutungsgehalt über »Raum« noch etwas hinausreicht. Man begrüßt ebenso, daß eine von der Straßburger Universität ausgehende Aktivität der beschreibenden und analytischen Raumforschung sich dieser Thematik angenommen hat und das, was das Alte Reich räumlich ausmachte, mit großem Erfolg aus wechselnden Perspektiven in den Blick zu nehmen versuchte, und zwar unter Verzicht auf die das Geschichtsbild üblicherweise prägenden Verfassungsgegebenheiten. Keine Frage, daß das Ergebnis der deutsch-französischen Begegnung von 14 Wissenschaftlern im Vergleich der Kategorien und in der Definition von »Raum« der Geschichtsforschung beider Länder nützlich ist, nicht nur, weil Anregungen von P. Moraw und V. Press nach längerer Zeit wieder aufgegriffen wurden.

Der erste von drei Teilen gilt Fragen der Grenzziehung und Abgrenzung. W. SCHMALE (Wien) legt die Veranschaulichung des Reichs bei Sebastian Münster durch Integrierung in einen mit Körpergestalt dargestellten Kontinent dar, gleichsam als eingehogtes Paradies, noch ohne eigentliche Grenzen und durch die gemeinsame Sprache definiert. – Claire GANTET (Paris I) widmet sich in ihrem gedankenreichen Beitrag der Wahrnehmung und Darstellung äußerer Grenzen im 17. Jh. im Sinne der Entstehung politischer Räume, die nun das Reich als kulturelle, sprachliche und historische Einheit überlagerten; seit 1683 wurden Donau und Rhein als Achsen des Widerstands gegen die Osmanen und gegen Frankreich verstanden und der Reichspatriotismus machte die seit 1648 gegebenen Kohärenzeinbußen wett; diese letzteren ließen auch das Reichsstaatsrecht entstehen. Zu einem vertieften Grenzen-Bewußtsein trug der Merkantilismus bei, der den Reichsbegriff ökonomisch bis hin zu einem Nationalismus *avant la lettre* auflud. – M. SCHNETTGER (Mainz) lenkt den Blick auf die vom Kaiser in Reichsitalien vergebenen Lehen als einen aufschlußreichen Nebenschauplatz, auf dem sich Karl V. 1530 letztmalig zum König des *regnum Italiae* krönen ließ. Aus den Verfassungsentwicklungen im Reich ausgeklammert, ausschließlich auf den Kaiser hingeordnet und diesseits der Alpen zu Unrecht als nebensächlich eingestuft, pflegten die Inhaber kaiserlicher Lehen gleichwohl, verstärkt durch die Türkenkriege, das Bewußtsein eines größeren »Römischen Reichs«. Modernisierung im Sinne von Fiskalisierung ließen im 18. Jh. freilich auch Abkehrtendenzen entstehen. – Marie-Louise PELUS-KAPLAN (Paris VII) entwirft ein Bild des Raums der Hanse, einerseits Teil der deutschsprachigen, aber als eigene Welt kosmopolitischer Prägung über das Reich weit hinausgehend, ein Netzwerk ohne Grenzen, bestehend aus Handelslinien und Städten. Trotz zunehmender Annäherung ignorierten sich Reich und Hanse im Grunde gegenseitig; diese blieb bei wachsender Germanisierung ein Raum eigener Mentalität.

Unter »Mächte und Territorien« sind im zweiten Teil fünf Beiträge zusammengefaßt. F. PFEIFFER (Trier) untersucht Ausbau, Zweck und Gestaltungsmöglichkeiten des spätmittelalterlichen Rheinzollwesens im Wechselspiel zwischen König und Fürsten. Diese seit 1074 stärker für die Krone nutzbar gemachte Einkünftequelle sprudelte unter Heinrich VI. besonders stark, um nach und nach auf die Territorialgewalten umgeleitet zu werden; nach